

ECO 13 SPORT

LES RENCONTRES DU SPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Organisées par le Conseil Général des Bouches du Rhône

■ Mercredi 25 mars 2009 - Palais des congrès de Marseille ■

LA SYNTHÈSE

LA SYNTHÈSE DES DÉBATS (1)

1. La plénière d'ouverture : la finalité et les objectifs poursuivis p3

- Les témoins sont unanimes
- On a retenu en particulier

2. L'enquête du cabinet SED : l'importance du développement durable pour les acteurs du sport est confirmée dans le département p5

- Les acteurs du sport départemental sont convaincus
- Les acteurs du sport départemental s'engagent avant tout sur le terrain,...
- ...en ordre dispersé et avec les moyens du bord

3. L'esprit de la manifestation : de la participation, des échanges et du partage p7

4. Ce que souligne la manifestation : l'importance, les difficultés et les solutions p8

- L'environnement est une question majeure pour les sportifs
- L'environnement est une question difficile qui ne concerne pas que les acteurs du sport
- Des réponses existent : elles sont avant tout concrètes et collectives

5. En guise de conclusion : des convictions et des actions collectives pour conforter une démarche de progrès sur le Département p13

- Trois orientations cadres
- Deux pistes prioritaires
- Six facteurs de réussite
- Les trois constats qui s'imposent
- Les recommandations qui en découlent

Thèmes des 4 ateliers :

- ▲ La responsabilité du sportif en matière d'environnement
- ▲ La responsabilité du club en matière d'environnement
- ▲ L'environnement et l'organisation de manifestations sportives
- ▲ Les lieux de pratique et la qualité de l'environnement

(1) Il ne s'agit pas d'un compte-rendu exhaustif et chronologique des débats, mais d'une synthèse des propos et travaux présentés, en vue d'en faciliter l'exploitation ultérieure par les acteurs du sport départemental.



L'ouverture de cette première journée de regroupement des acteurs du sport dans le département par **Antoine ROUZAUD**, Vice-président délégué aux sports, a donné le ton.

Après avoir présenté les excuses de Jean-Noël GUERINI pour son absence, le Vice-président s'est réjoui de l'adhésion du mouvement sportif à cette journée :

« **Cette salle pleine, est la première bonne surprise** ».



Le Vice-président a rappelé aux participants que cette journée a d'abord été organisée pour sensibiliser le mouvement sportif à la question environnementale mais aussi pour mieux connaître ses attentes en la matière afin de pouvoir le soutenir efficacement.

Il a par ailleurs informé la salle que « **Le CG a décidé de faire progresser la question environnementale en prenant comme point de départ la réalisation d'une charte sport éco 13 avant de poursuivre cette politique, autrement dès 2010** ».

Avec une présence effective de plus de 1300 personnes dont la participation a été des plus active tout au long de cette journée, ce colloque a effectivement confirmé les motivations du mouvement sportif sur ce sujet et a en outre permis de mettre en exergue l'intérêt d'un regroupement annuel de ce type pour aborder les grandes questions qui impactent l'évolution du sport dans le département.

1 - LA PLÉNIÈRE D'OUVERTURE : LA FINALITÉ ET LES OBJECTIFS POURSUIVIS

C'est en séance plénière que le ton de cette journée a été donné par les participants. Sa finalité consistait à confronter des regards et des points de vue d'acteurs et d'institutions emblématiques du sport sur la question du lien entre sport et environnement. Entre Pascal VAUTIER, chargé de mission développement durable au CNOSF, Serge ORRU, Directeur Général de WWFF et Marc THIERCELIN, Navigateur, pas l'once d'un point de vue discordant. Bien au contraire, leurs interventions se sont enchaînées de façon complémentaire pour rappeler l'urgence environnementale qui touche la planète et pour rendre compte de l'engagement du sport en la matière.

LES TÉMOINS SONT UNANIMES

■ **Serge ORRU**, à l'image du combat mené par son association, a focalisé son propos avec passion sur la question climatique et exhorté la salle à s'engager fortement sur la question environnementale en rappelant que l'avenir des générations futures en dépendait.

« **On a envie de transmettre une planète vivante à nos enfants. Il nous faut pour cela inventer ensemble une civilisation sur un nouveau socle économique, sinon, nous irons droit dans le mur !** ».

■ **Pascal VAUTIER** a rappelé que le mouvement sportif dans son ensemble avait depuis les années 90 pris conscience de ces enjeux et que l'engagement du CNOSF était synchronisé à celui du CIO au niveau international.

La publication de l'agenda 21 du sport français en 2003 après le CIO en 2001 a été une étape importante. Elle a permis aux acteurs du sport de terrain de se prononcer sur la démarche et de



préparer un programme de leur choix.

« **Le processus a été engagé et va se poursuivre, car on ne peut plus faire marche arrière** » a conclu l'intervenant.

■ **Marc THIERCELIN** par ses propos, a permis de mesurer ce que pouvait signifier l'engagement des sportifs de haut niveau en la matière. Très affirmé sur les valeurs qui guident ses choix de vie personnels au quotidien, il a informé les participants qu'il souhaitait les faire partager et en rendre-compte plus fortement par la création de la Fondation « l'or bleu ».

Cette fondation dont le siège et l'activité se situera dans un premier temps sur Marseille, aura pour vocation de former aux métiers de la mer, des jeunes et des moins jeunes, en intégrant pleinement la question environnementale.

« **Je suis aussi un chef d'entreprise et un pédagogue...et j'ai des convictions. L'une d'entre elles c'est que l'environnement n'a de sens que si cela crée de l'emploi** »

a tenu à faire partager le célèbre navigateur à une salle acquise à ses propos.

Plus que des confrontations de points de vue différents, ce sont plutôt quelques grands constats et quelques idées-forces, qui ont été affichés par les participants à cette table ronde, des déclarations qui ont été reprises et déclinées de diverses manières selon les ateliers tout au long de cette journée.

ON A RETENU EN PARTICULIER :

■ **La question du lien entre environnement et développement durable.**

Pour les participants à la table ronde, le développement durable n'est pas réductible à l'environnement. La question sociale, ainsi que l'emploi et l'économie sont indissociablement liées.

Ils ont par ailleurs souligné que la question environnementale progressera d'autant plus qu'elle deviendra un enjeu économique fort.

■ **Le rapport des acteurs sportifs au développement durable en général et à l'environnement en particulier.**

Pour les participants à la table ronde, le DD est avant tout une affaire individuelle qui se traduit par un engagement au quotidien. Les acteurs du sport se sentent d'autant plus à l'aise avec le concept et s'engagent d'autant plus que l'essence même du sport est une des déclinaisons possibles du pilier social et que l'environnement est considéré par le CNOSF, les clubs et les sportifs, comme un enjeu prioritaire depuis longtemps déjà.

Pour autant, les participants ont aussi mis en lumière l'approche différente pouvant exister entre les sportifs de haut niveau dont l'engagement est contraint par la recherche prioritaire de la performance, et les autres acteurs du sport pour lesquels les motivations liées à l'amélioration de la santé, au partage des loisirs par le plus grand nombre, à la découverte des espaces naturels... sont particulièrement en phase avec le développement durable.



■ **La pertinence de s'appuyer sur le sport et les acteurs du sport** pour faire progresser les principes et les résultats d'une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire. Le sport a été unanimement reconnu comme « un formidable vecteur de communication », car il est à la fois le premier loisir des français et le champ d'activités qui rend visible au plus grand

nombre des attitudes ou des actions exemplaires.

C'est aussi un médian qui véhicule des valeurs et des symboles auxquels les français adhèrent massivement.

■ **Dernier point de convergence, le sens et l'usage du terme développement durable.** Les participants ont souligné, chacun à leur manière, le flou voire les ambiguïtés que recélaient ces deux mots et ont alerté le public sur un désengagement qui pourrait être consécutif à un usage trop fréquent et insuffisamment concret du terme.

C'est sur cette base que le Vice-président **Antoine ROUZAUD** a réaffirmé la motivation et les souhaits du CG, après avoir rappelé le soutien apporté aux initiatives des clubs et associations sportives : faire progresser la prise en compte de l'environnement par la population du département et d'une façon privilégiée avec les acteurs du sport.

« La charte du DD appliquée sur le département ne sera qu'une étape que cette journée va nous permettre de franchir » a-t-il précisé en ouverture « mais demain peut-être, toujours avec vous, un critère environnemental pourrait être intégré pour l'octroi de subventions. Parce que le rôle des collectivités est d'être un incitateur de progrès, nous souhaitons pouvoir nous engager à vos côtés sur des bases qui seront issues du dialogue qui s'engage aujourd'hui sur ce sujet et que nous allons poursuivre avec vous par la suite ».

2 - L'ENQUÊTE DU CABINET SED : L'IMPORTANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ACTEURS DU SPORT EST CONFIRMÉE DANS LE DÉPARTEMENT

C'est à la suite de cet échange que le cabinet Sport Emploi et Développement, par la voix de **Bernard NICOLAIDIS**, a présenté les résultats du questionnaire mené au travers d'une enquête par voie postale complétée par des rencontres qualifiées autour de 10 tables rondes, conduites sur l'ensemble du département.

Fondé sur les principes du développement durable, le cabinet s'est employé à favoriser l'expression des acteurs de terrain pour initier les bases de la construction d'une démarche collective, adaptée au contexte du département.

Repérage des expériences et de la place du concept dans de nombreux clubs du département, mais également échanges et réflexions avec des dirigeants et des acteurs institutionnels ont été menés pendant plusieurs mois pour identifier les points clés qui pourront servir de repères, en complément de cette journée d'échange, à la définition d'une politique départementale et à la déclinaison d'un plan d'action.

La présentation qui suit rend compte partiellement de ces travaux. Elle synthétise les résultats concernant la perception et la place du développement durable dans le mouvement sportif.

LES ACTEURS DU SPORT DÉPARTEMENTAL SONT CONVAINCUS

■ Les répondants à l'enquête sont unanimes pour considérer que le développement durable est un projet de société (95%) qui a de l'avenir (99%) et dont la mise en œuvre se réfère à une éthique et **un comportement individuel** (88%).



■ Ils sont par ailleurs convaincus que le développement durable doit s'appliquer au sport (86%) et que **le sport peut faire progresser le débat** (84%), notamment de par sa capacité à véhiculer des idées, à mobiliser les citoyens .

■ **S'ils sont majoritairement conscients** de devoir agir dans le respect du développement durable (84%), ils ne sont plus que 63% à l'intégrer dans les objectifs du club et 57% à produire concrètement des actions.

LES ACTEURS DU SPORT DÉPARTEMENTAL S'ENGAGENT AVANT TOUT SUR LE TERRAIN,...

■ C'est **au niveau du club** et majoritairement dans le cadre des activités sportives, que se fait l'approche du développement durable, par :

- le tri sélectif et le recyclage des produits
- des actions de sensibilisation ou d'éducation à la protection de l'environnement.

■ **La gestion administrative** du club (recyclage de papier, économie d'énergie...), **l'amélioration de l'accessibilité des pratiques sportives à tout public** et la **limitation des dépenses d'énergie**, sont dans une moindre mesure, également considérées par les acteurs, comme illustrant leur engagement sur les principes du développement durable.



...EN ORDRE DISPERSÉ ET AVEC LES MOYENS DU BORD

6

■ L'enquête tout comme les tables rondes, rendent compte de la **faiblesse des démarches structurées** ou des réflexions organisées aux niveaux régional et départemental (seuls 20% se réfèrent à une charte, 7% à un agenda 21, 9% ont un partenariat avec une structure liée à l'environnement).

Au résultat, seules 27% des structures qui interviennent dans le champ du développement durable ont formalisé une démarche et le passage à l'action reste difficile pour 35% des répondants.

■ Une situation qui se comprend d'autant mieux que **les personnes ressources dédiées à la question du développement durable dans le club sont rares** et que les moyens dédiés au niveau des fédérations sont rarement repérés, quand ils existent.

Pour lancer les débats organisés autour de quatre ateliers, le Vice-président s'est appuyé sur les résultats de l'enquête de SED.

« **Les acteurs du sport ont clairement exprimé leur motivation, mais ils ont aussi demandé d'être accompagnés pour aller plus loin dans l'action, ensemble. L'envie est là, mais que doit-on faire maintenant ? C'est l'objet du débat qui s'engage aujourd'hui et que je souhaite focaliser sur la mise en œuvre opérationnelle** ».

« **Aidez-nous à vous aider** » a-t-il lancé à la salle avant que chacun ne se rende dans les divers ateliers.



3 - L'ESPRIT DE LA MANIFESTATION : DE LA PARTICIPATION, DES ÉCHANGES ET DU PARTAGE

Quatre ateliers ont mobilisés les participants autour des thèmes suivants :

- ▲ la responsabilité du sportif en matière d'environnement
- ▲ la responsabilité du club en matière d'environnement
- ▲ l'environnement et l'organisation de manifestations sportives
- ▲ les lieux de pratique et la qualité de l'environnement

Ils ont été animés par des responsables départementaux et nationaux qui ont témoigné de ce que signifiait concrètement l'engagement de leur club ou de leur organisation en matière d'environnement en fournissant à l'auditoire des éléments précis voire chiffrés de leur action.

Plusieurs points méritent cependant d'être soulignés, avant de rendre compte en synthèse, du contenu et des échanges qui ont alimenté les réunions territoriales, les plénières, tout comme les ateliers.

■ Comme en matinée, **le public était nombreux sur les divers ateliers**, un constat que n'ont pas manqué de faire plusieurs observateurs habitués à voir une certaine désaffection sur ce type de manifestation en deuxième partie de journée, d'autant qu'on se trouvait en milieu de semaine.

Si le comptage par salle a été réalisé de façon moins rigoureuse qu'à l'ouverture de la manifestation, on a pu en effet malgré tout dénombrer plus de 200 à 300 personnes dans chacun des ateliers.



■ L'état d'esprit qui régnait dans les ateliers était celui du **sérieux** et de la **réflexion**.

Ce point mérite d'être souligné car s'il est vrai que les représentants du mouvement sportif ont une véritable culture de l'échange, ces échanges peuvent être vifs, quand les points de vue sont divergents.

Or, tout au long de cette journée, chacun a cherché à éclairer la salle de ses pratiques ou a recherché, à l'inverse, une solution à ses problèmes, illustrant concrètement le niveau de réflexion et d'engagement des acteurs du sport sur le terrain de l'environnement.

■ Concernant **la prise de parole et la participation effective**, il convient de souligner que les volontaires ont été nombreux à vouloir s'exprimer, à tel point que les animateurs ont eu du mal à tous les satisfaire.

■ Par ailleurs les participants ont abordé la question environnementale dans le sport, via le sportif, le club, la manifestation et le site de pratique, dans tous les ateliers. Cela témoigne tout particulièrement, de la capacité et de la volonté des acteurs, à déployer avec cohérence, **une approche globale** en la matière. C'est une des raisons pour lesquelles la suite de ce compte-rendu, rend compte en synthèse, des propos tenus par les participants.

4 - CE QUE SOULIGNE LA MANIFESTATION : L'IMPORTANCE, LES DIFFICULTÉS ET LES SOLUTIONS

Les échanges entre les « témoins » et la salle ou entre participants, corroborent les résultats de l'enquête menée par le cabinet SED.

Trois points majeurs méritent cependant d'être soulignés :

- pourquoi cette question de l'environnement est importante,
- dans quel cadre de contrainte ils s'en emparent,
- ce qu'ils attendent prioritairement et les suggestions qu'ils font pour progresser.

L'ENVIRONNEMENT EST UNE QUESTION MAJEURE POUR LES SPORTIFS

■ Ils le prouvent par des actions concrètes

Durant toute cette journée, les participants ont étoffé le sens de leur engagement qui prend corps de diverses manières :

- Directement par l'organisation renforcée du covoiturage (comme le fait l' « open 13 »), une pratique ancienne dans le milieu sportif comme ont tenu à le rappeler certains participants; par l'utilisation volontairement accru de l'informatique pour limiter l'usage du papier, par la récupération des déchets ou des mesures visant à la limitation des déchets (gourdes données aux jeunes du club de Marseille 5 Basket-ball, récupération de 75% des bouteilles utilisées dans la course « Marseille Cassis » par éco-emballage)

- Directement en consacrant une part de leur budget à un service de tri ou de récupération des déchets assuré par des associations d'insertion (cf. la politique de recyclage des ordinateurs par l'OPEN13, le travail de l'association AVIE...)

- Directement toujours, en menant des actions d'information auprès des pratiquants (c'est le sens de l'initiative du vélo club La Pomme sur « les bosses du 13 » au côté de l'Ardéchoise et de l'Ariégeoise au sein de la FFC, et des actions de sensibilisation à l'environnement des jeunes par des actions spécifiques (comme le fait ECOSPORT 13 VTT ou la Fédération d'athlétisme dans le cadre de son opération « Coach Athlé Santé »).

Les participants considèrent en effet de façon unanime qu' « **il faut éduquer d'abord au sein du club qui est la base de l'écocitoyenneté** ».

- Directement encore, en essayant de faire évoluer les calendriers ou les horaires des matchs

- Indirectement, en menant des actions de reboisement comme le fait « l'autre Marseille Cassis » ou l'OM

■ Ils l'argumentent sur des priorités liées à la pratique sportive

Les participants ont particulièrement insisté sur l'enjeu direct qu'il y avait à préserver l'environnement par rapport aux questions de santé qui affectaient les sportifs.

« **Il ne suffit pas de pratiquer un sport pour avoir des effets garantis sur sa santé. C'est même l'inverse qui se produit quand le degré de pollution atmosphérique est trop élevé, comme cela arrive parfois sur Marseille** » a tenu à souligner un participant.

« **Il faut un environnement sain pour un air sain** », ont acquiescé en des termes divers les participants.



Laurent GRELOT, Doyen à la faculté des sciences et des sports de Luminy a informé la salle que l'augmentation de 48% des blessés en VTT en 2005, était en grande partie liée à la forte hausse de température que nous avons subie durant cet été. Cet hiver, ce sont les fortes chutes de neige dues aux évolutions climatiques attribuées directement à la pollution non maîtrisée, qui sont la cause de l'augmentation des accidents en montagne.

Jacky GERARD, Vice-président du CG13 délégué à la protection des espaces naturels a tenu à rappeler combien le département était engagé sur ces questions de façon opérationnelle. Certaines épaves sont enlevées par hélicoptères et des résultats substantiels ont été atteints notamment en matière de gestion des déchets, ce qui témoigne de l'importance et de la priorité de cette politique.



Les participants ont aussi souligné que une approche élargie au développement durable permettait de mettre en exergue d'autres préoccupations qui renvoyaient directement à des enjeux prioritaires pour les sportifs comme la lutte contre le dopage (Cf. l'Agenda 21 du sport français).

L'ENVIRONNEMENT EST UNE QUESTION DIFFICILE QUI NE CONCERNE PAS QUE LES ACTEURS DU SPORT

■ Les progrès sont conditionnés par des facteurs extra-sportifs

- Les participants ont tenu à rappeler que le secteur du sport incluait **les fabricants de matériel**, à l'instar de ce qu'avait exposé en plénière **Marc THIERCELIN** pour l'univers de la course au large. Or, en la matière, tout n'est pas résolu, loin s'en faut, et les acteurs du sport ont peu de prise sur les fabricants.

- Ils ont aussi souligné que de nombreuses activités sportives étaient pratiquées en loisir et que **le secteur du tourisme** était aussi directement porteur des évolutions que l'on pouvait attendre pour une meilleure prise en compte de l'environnement.

« **Comment continuer à rendre possible la consommation en eau des golfs alors que des centaines de milliers de gens meurent de soif tous les ans ?** » dixit un participant.

- Mais le propos qui a dominé pendant toute la manifestation, est **l'irresponsabilité citoyenne**. De nombreux acteurs ont en effet reconnu qu'ils pouvaient et souhaitaient progresser dans la prise en compte de l'environnement, mais que l'essentiel des problèmes venaient de la population dont le comportement n'était pas suffisamment éco-responsable.

Cela a été souligné pour ce qui concerne la pollution en mer que l'on attribue souvent aux navigateurs mais qui serait à 80 % composée de déchets terrestres.

- Le public a aussi tenu à rappeler que cette responsabilité, que tous les dirigeants sportifs appelaient de leurs vœux, chez les spectateurs, accompagnants, voire participants des diverses activités ou manifestations sportives, pourrait progresser si des moyens adaptés, comme le choix du lieu de compétitions ou du nombre de poubelles, étaient déployés.

■ Des progrès doivent aussi voir le jour pour faciliter l'accès des sportifs aux espaces naturels

L'essentiel des propos concernant la prise en compte des acteurs du sport dans l'accès à l'environnement, a porté sur la fermeture progressive des sites de pratique.

Parce que la nature est devenue en quelques années un terrain de jeu pour les sportifs et pour les citadins en manque d'espace, les pratiquants sportifs en nature sont de plus en plus nombreux. Le public se concentre par ailleurs sur un nombre restreint de sites, ce qui renforce l'impression de réduction des espaces.

Transformée il y a quelques années en théâtre d'affrontements entre divers usagers, la nature est aujourd'hui en train de progressivement se fermer aux usages sportifs.

- Ce constat a été souligné à maintes reprises. La raison majeure invoquée est la judiciarisation des rapports entre individus dans notre société, qui met les propriétaires dans l'« obligation » de se protéger par des conventions ou de fermer leurs espaces. Cette situation impacte directement les sports et loisirs de nature.

- Pour faire face à cette situation, la FFME couvre par une assurance spécifique, sur les sites qu'elle aménage en nature, les pratiquants, qu'ils soient ou non licenciés de la Fédération.

- Le Vice-président **Antoine ROUZAUD** a rappelé pour sa part que le CG13 était depuis plusieurs années conscient de ce problème et avait pour cela mis en place une politique d'acquisition foncière, dont les calanques étaient une des illustrations la plus proche.

« **Notre département essaye d'ouvrir le plus possible le territoire** » a-t-il rappelé.

■ Des progrès sont également attendus pour améliorer la gestion des équipements sportifs.

10

- Le plus souvent initiés par les collectivités territoriales, les installations doivent aujourd'hui être restructurées voire remplacées en intégrant les nouvelles aspirations du public et les contraintes environnementales. Les niveaux d'investissement actuels nécessitent la collaboration de plusieurs institutions publiques, voire de partenariats intégrant des acteurs privés et induisent des modes de gestion dans lesquels **l'acteur sportif est difficilement en capacité d'agir directement** (Service public, délégation de service public...).

- Pour autant, **une concertation accrue** avec les représentants des clubs, élargie à la population des usagers, permettrait d'engager une « refonte » du parc des équipements sportifs en cohérence avec les objectifs :

- de réduction des consommations énergétiques
- de partage de ces espaces avec la population en quête de loisirs de proximité

DES RÉPONSES EXISTENT : ELLES SONT AVANT TOUT CONCRÈTES ET COLLECTIVES

Quatre axes dominent les pistes d'action identifiées par les acteurs, dans un contexte de raréfaction des ressources et des soutiens publics.



■ Du concret :

- Au niveau des produits :

- Organiser l'interface particulièrement au niveau local, entre acteurs du sport et fabricant de matériel et produits, travailler notamment les conditions de recyclage de matériels sportifs (le problème du recyclage de la pelouse synthétique ou des attaches de dossards a été mis en avant)
- Réaliser un catalogue des produits ECO-DURABLE et des structures qui les distribuent sur un site internet en commençant par demander une adresse à chaque club participant à la manifestation.
- Gérer efficacement l'installation des poubelles tant que les participants ou pratiquants ne les ramènent pas chez eux.

- Au niveau des déplacements :

Réfléchir au niveau territorial, à un plan des déplacements (compétition, pratique régulière) afin d'apporter des réponses ciblées (transport publics, alternatifs, centrage du lieu de pratique...)

- **En mutualisant des moyens en matière d'accessibilité** au sport de tout public (aménagement équipement, transport, encadrement spécialisé...).

- **En s'appuyant** sur la mise en place d'un Plan Départemental des Espaces Sites et itinéraires

■ La communication : un outil de premier ordre

- **Communiquer collectivement** pour mobiliser les pratiquants plus largement (cf. la campagne « un sport sain dans un milieu sain » ou la campagne mondiale « think environnement », « le printemps du sport », la politique de la Surf rider Fondation, la semaine du développement durable ou l'agenda 21 du sport français)

- **S'appuyer sur l'image des sportifs de haut niveau** (cf. l'engagement en la matière de Bixente LIZARAZU, Fabien SELLIER et bien d'autres) dont l'impact est d'autant plus fort qu'ils s'impliquent sur les événements

- **Communiquer simplement** à l'instar de ce que fait le CAF avec son slogan « vous avez monté votre boîte de conserve pleine, vous pouvez la descendre vide »

- **Valoriser les bonnes actions et les résultats** pour encourager l'ensemble des acteurs à faire évoluer leurs pratiques, y compris le rôle des collectivités territoriales.

- **Dédier un site web**, facilement accessible, pour soutenir ce mouvement ECO SPORT.

- **Progresser** dans la mise en œuvre de manifestations éco-responsables

■ De la compétence en renfort

- **Former des personnes ressources** pour aider les clubs à renforcer leur engagement
- **Outiller les acteurs** au travers d'une banque des exemples d'actions réalisées avec les conseils techniques appropriés.
- **Renforcer les partenariats économiques** entre le monde sportif, l'entreprise, en utilisant les plus values du concept (attractivité des publics, économies financières, renforcement de l'image...).
- **Renforcer les solidarités** entre clubs sportifs professionnels et clubs amateurs dans les partenariats avec le monde de l'entreprise

■ De l'attente d'une collaboration club / collectivité territoriale renforcée

- Pour trouver des solutions opérantes au niveau des équipements sportifs.

Parce que les installations sportives sont le plus souvent la propriété des collectivités territoriales, les acteurs considèrent que sur un certain nombre de points sensibles la collaboration devrait être renforcée avec les acteurs sportifs « de terrain » et les usagers, en particulier sur les sujets qui visent à :

- **Renforcer les collaborations sur la création d'équipements** en correspondance avec les besoins des sportifs licenciés et des pratiquants auto-organisés (cf. le nouveau « préau » cité dans l'atelier dédié aux équipements)
- **Réduire les consommations énergétiques** des bâtiments et des équipements (limiter la consommation en eau dans les piscines par exemple)
- **Sortir des dysfonctionnements chroniques** (travaux, répartition des rôles...) et responsabiliser les usagers
- **Organiser la gestion des déchets** lors d'une manifestation sportive et en évaluer l'impact (cf. les problèmes de l'organisateur de l'OPEN 13)

■ Pour prendre des mesures qui permettront d'accélérer la prise en compte renforcée de l'environnement :

- **Mobiliser des fonds dédiés** (de type pollueur/payeur) pour financer des actions spécifiques dans les clubs
- **Renforcer les espaces de concertation** avec les acteurs de l'environnement et les autres acteurs institutionnels (accélérer la mise en place de la CDESI pour les sport de nature et proposer



que les OMS deviennent des espaces de concertation locaux) pour préserver durablement l'accès aux sites de pratique dans le cadre des pratiques sportives courantes et pour trouver des compromis dans l'organisation de manifestations sportives

- **Organiser et pérenniser la mise en réseau des acteurs**, notamment pour renforcer la plus-value en termes économiques (notamment en matière d'achat de produits verts qui peuvent être négociés en gros ou de prestations comme le bilan carbone) et en termes d'emploi ou les plus-values environnementales (comme l'a fait le comité départemental d'escalade avec l'ONF)

5 - EN GUISE DE CONCLUSION : DES CONVICTIONS ET DES ACTIONS COLLECTIVES POUR CONFORTER UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS SUR LE DÉPARTEMENT

Les acteurs du sport dans le département ont confirmé durant toute cette journée les convictions et les ambitions affichées dans le cadre de l'enquête menée par SED. Ils ont été précis et prolixes sur leur niveau d'engagement déjà fort concret, ce qui n'avait pas été aussi clairement décelable dans le cadre de l'enquête. Cette rencontre a par ailleurs permis de mesurer avec beaucoup plus d'intensité leur niveau de maturité collective sur les questions environnementales, ainsi que le niveau de réflexion et d'échange sur ces questions dans les clubs.



Mais les moyens dont disposent les clubs ne permettront d'espérer des résultats sensibles que si une politique locale coordonnée voit le jour, comme l'ont souligné de nombreux participants. De quels moyens peuvent-ils disposer, alors même que le désengagement ressenti de l'Etat hypothèque le fonctionnement des clubs ?

Il en ressort un recentrage des éléments clés de la manifestation en quelques points :

13

TROIS ORIENTATIONS CADRES :

- Veiller à **renforcer la cohérence** et l'articulation des orientations et outils proposés par les instances internationales et nationales du sport aux ambitions territoriales (cf. l'initiative en cours du CNO concernant les manifestations éco-responsables)
- **Privilégier le collectif** dans la collaboration et la mutualisation des moyens (information, bases de données, rencontres,...).
- Permettre aux clubs d'agir **simplement et concrètement** dans un **cadre sécurisant**.

DEUX PISTES PRIORITAIRES :

- Accompagner le mouvement sportif dans la définition d'une **démarche progressive** qui s'appuie sur les attentes des clubs et harmoniser et hiérarchiser ainsi leurs priorités et celles du CG en matière environnementale mais aussi en matière sociale et économique.
- **Prioriser un accompagnement collectif** sur des démarches opérationnelles de type site internet, formation...



SIX FACTEURS DE RÉUSSITE :

- Transmettre **une information pertinente et précise**
- Introduire une **dimension ludique**
- Valoriser **l'exemple**
- Prendre en compte **l'avis des sportifs**
- S'appuyer sur un **encadrement formé**
- Et sensibiliser les jeunes en priorité pour avoir des résultats sur la durée

LES TROIS CONSTATS QUI S'IMPOSENT :

- **Les ambitions des dirigeants sportifs** présents en matière environnementale dépassent le niveau politique de l'affichage que symbolise une charte, considérée comme une première étape, qui devra être rapidement suivie de mesures concrètes
- Les acteurs du sport ont **la maturité** en termes d'expériences et de réflexions pour utiliser avec efficacité des outils et des ressources collectives pour obtenir des résultats accrus
- **La question des moyens** pour une mise en œuvre à la hauteur des ambitions portées par les dirigeants sportifs, professionnels et institutionnels, se pose avec plus d'acuité.

LES RECOMMANDATIONS QUI EN DÉCOULENT :

- Veiller à **clarifier simplement** le concept de développement durable
- « **Ne pas oublier la masse quand on veut l'élite** » pour plager un participant, mais ne pas non plus oublier l'élite pour mobiliser les masses
- Ne pas laisser toutes ces **envies** sans lendemain...



■ Direction Jeunesse et Sport

■ Tél : 04 95 09 36 47 ■ Courriel : sporteco13@cg13.fr ■ www.cg13.fr



■ Opérateur de l'étude sur le sport et le développement durable dans les Bouches du Rhône, garant de la démarche collective

■ Rédacteur de la note de synthèse Sport Éco 13

■ Bernard NICOLAIDIS - Véronique SIAU

■ SED - 37 b, rue du Rouet 13006 Marseille

■ Tél : 06 70 58 39 32 ■ Mèl : sedconseil.nicolaidis@gmail.com ■ www.sed-conseil.fr



■ Mise en page du document

■ Tél : 06 66 79 04 56

